ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Connue comme les Nos 1018 et 1020 rue Bourgogne entre les rues St-Philippe et Ursulines.

C. O Durrive vs A. O. Léaumont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 84 borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Ursulines, lequel lot, d'après un devis de Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 6 janvier 1899 et annexé à un acte de Geo. M. Barnett, notaire, daté le 3 mars 1899, est désigné par la lettre B et commence à une distance de cent trente pieds deux pouces une ligne de l'encoignure St-Philippe, et mesurant comme suit: vingt neuf pieds onze pouces de face à la rue Bourgogne, une première profondeur de quarante-deux pieds huit pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe, de là sur une autre profondeur de trois pieds huit pouces sur une ligne oblique courant du côté de la rue St. Philippe, les deux lignes y aiant face à une allée mesurant quatre pieds deux pouces de face à la rue Bourgogne et comme audit lot B et au lot contigu A, sur le même devis, de là sur une troisième profondeur de quatre vingt trois pieds six pouces et six lignes; trente deux pieds de largeur sur la ligne du fond, et cent vingt neuf pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Ursulines, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les numéros 1018 et 1020 rue Bourgogne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans
Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
14 juil—14 21 28—aout 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connue comme les Nos 1716 et 1718 rue Union, entre les rues Prosper et Solidelle.

Third District Building Association vs Mme Catherine Oberling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,392—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet N° 54, borné par les rues Union, Bagatelle, Prosper et Solidelle, désigné comme lot N° 126 dans l'ilet N° 54, et mesurant vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Union sur cent vingt deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
9 juil—8 9 14 22 28—aout 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Septième District.

Connue comme Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Devlin, vs Carter Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59 [illegible]6—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et servitudes à cela appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Troisième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face sur la rue Barthe sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant. 21 juil—21 28—aout 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Perrier et Cadix, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Valence et Colisée.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de Wm Devlin vs L. J. Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,661—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant où de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Colisée (autrefois Plaquemines) et Perrier, lequel est désigné par l'ilet No 46, sur un plan d'Oneat Bouligny, fait par C. F. Zimple voyer, le 18me jour de mars 1834 et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Calve, ancien notaire en cette ville, lequel dit morceau ou portion de terre forme l'encoignure des rues Perrier et Cadix et mesurant soixante pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Cadix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Sixième et Laurel.

(Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Septième et Annonciation)

Screwmen's Benevolent Association vs Edward Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,794—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 août 1899 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 93, lequel est borné par rues Laurel, Sixième, Septième et Annonciation, ledit lot est désigné comme lot No 1 sur un devis annexé à un acte de vente par Mme Eleisia Rant et Nicholas Jung à Léopold Levy, passé pardevant A. S. Beck, notaire de cette ville, le 16 juin 1888 et mesurant vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Sixième, sur une profondeur et face de cent dix pieds sur la rue Laurel et forme le coin des rues Laurel et Sixième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
H. S. Suthon et Frank Zengel, avocats pour les plaignants.
21 juil—21 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Bâtisse connue comme le No 530 rue Octavia entre les rues Laurel et Constance.

Louisiana Homestead Association vs Frank Kohn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,784—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 188, borné par les rues Octavie, Laurel, Joseph et Constance, lesdits lots sont désignés par les Nos 13 et 14; ils sont contigus, mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Octavie sur cent trente-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dessiné par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, et déposés dans le bureau de Joseph R. Beard, ancien notaire de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.
21 juil 21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétée de Valeur dans le Sixième District à Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,548—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre étant les douze pieds, quatre pouces et demi, nord du lot No 73; tout les lots Nos 75, 77, 79 81, 83, 85 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113 ayant un aggregé de (612 pieds) six cent douze pieds quatre pouces et demi de face au East Park Place du Bloc No 2. La Place Audubon courant vers le Sud de l'intersection de la rue Poplar et Audubon Place. Un "plan" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman, passé pardevant John A. Peck, un "commissioner" de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo, le 24 janvier 1898 (M. O. Livre 622, fol. 111.) Ledit bloc 2 est la partie sud des lots D, E, F, de l'Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar et étant une partie de la propriété acquise par les défendeurs de Sarah Witherspoon, d'après un acte passé pardevant Charles D. Greene Jr. "commissioner" de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Missouri, le 3 juin 1893 et enregistré dans le Bureau des Transfers, livre 147, page 386 et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley notaire dans la Nouvelle Orléans, Louisiane par acte parvent lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "apportionnée" par ladite compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocat pour le plaignant.
21 juil—21 22 28—août 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District au Audubon Place.

Joseph Wolfort vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,549—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville étant les quinze pieds huit pouces et demi nord du lot No 74 et tous les lots Nos 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112 et 114 ayant un aggrégé de six cent quinze pieds huit pouces et demi de face sur West Park Place, dans le Bloc No 2 de la Place Audubon, courant vers le sud de l'intersection de la rue Poplar et la Place Audubon un "plan" desquels fait par George H. Grandjean le 20 juin 1896 est marqué Exhibit B et est attaché à un acte hypothécaire par les défendeurs en faveur de Samuel Bowman passé pardevant John A. Peck un commissaire de l'Etat de la Louisiane à St Louis, Mo., le 24 janvier 1898, (M. O. Bk. 622 folio 114) et ledit bloc No 2 est dans la partie Sud des lots "D", "E" et "F" de ladite Addition Audubon et est borné au Sud par la ligne du Nord d'un chemin privé, la continuation de la rue Long, à l'Est par la propriété de l'Université Tulane une longueur de treize cent cinquante sept pieds huit pouces et dix lignes plus ou moins à l'Ouest par Greenville, Friburg et Morley, une longueur de treize cent soixante-dix pieds sept pouces et huit lignes plus ou moins, et au Nord par la ligne sud de la continuation de la rue Poplar, et étant une partie de la propriété acquise par le défendeur de Sarah J. Witherspoon, d'après acte passé pardevant Charles D. Greene, Jr. commissaire de l'Etat de la Louisiane, à St Louis, Mo., le 3 juin 1893, et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 147, page 386, et déposé en l'étude de Walter Morgan Gurley, notaire public, dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, par acte pardevant lui, daté le 16 avril 1894, laquelle dite terre a été plus tard "apportionnée" par la dite Compagnie comme l'Addition Audubon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
21 juil—21 22 28—août—4 11 18 24

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

GRAND HOTEL,

CINCINNATI, OHIO.

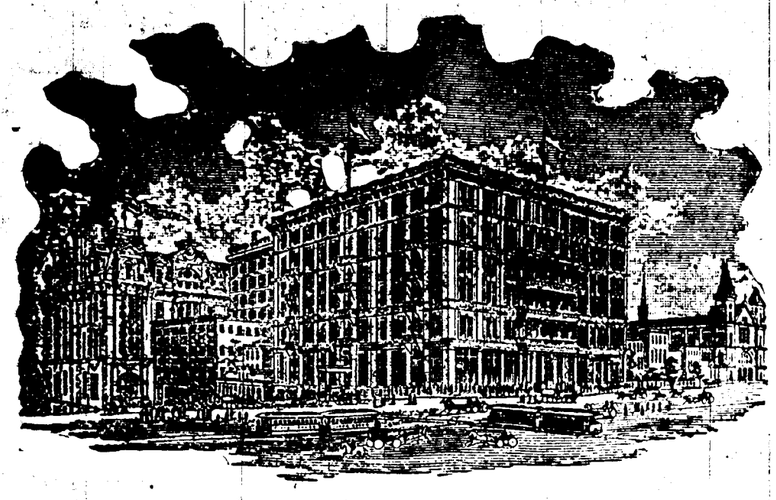

THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les cablegrammes : "CORRE", Cincinnati.

TENU SUR LES PLANS AMÉRICAIN ET EUROPÉEN.

A. G. CORRE, Président ;

D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant ;

C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

Cuisine supérieure -- Tous les agréments modernes, aménagement nouveau.

9 juil—2m—2 f p s

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE — Par Jas A. Brennan et Fille —Le Cottage Simple tout neuf, retire de la rue, No 2123 rue Joséphine, contenant six grandes chambres, vestibule, office, chambre à bain, 2 citernes, allée pour voiture, et 3 grands hangars. Le cottage double 212'-2130 rue Josephine, entre les rues Liberté et Franklin, retiré de la rue, contenant six chambres, allée et cour briquetée, loué à de bons locataires $13 chaque -606 Succession de Richard Fletcher, No 59,096. Cour Civile de District pour la Paroise d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI e 29 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A Brennen et Fille, Jas. A. Brennen, Encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D., paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci apres décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre dans l'ilet No 285, désigné par le No 5, borné par les rues Joséphine, St André, Liberté et Franklin et mesurant vingt neuf pieds deux pouces et trois lignes (29' 2" 3''') de face à la rue Joséphine, sur cent quatre-vingt-six pieds six pouces et deux lignes (186' 6" 2'') du côté vers la rue Liberté, cent quatre-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (187' 10" 5''') du côté vers la rue Franklin et vingt-neuf pieds trois pouces et trois lignes (29' 3" 3''') dans le fond ensemble avec tous les droits y appartenant et les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 2123 rue Joséphine.

2° Un certain lot de terre dans l'ilet No 284 désigné par le No 11, borné par les rues Joséphine, Jackson, Liberté et Franklin et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds (110) entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits à cela appartenant et les améliorations qui s'y trouvent désigné comme le No 2129 et 2130 rue Joséphine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant T. J. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

23 juil—23 30—août 6 13 20 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.

Bien connue et depuis longtemps établie. La grande fabrique manufacturière, Nos 416 et 418 rue Sorapuru.

Bernard Ribiers et als vs la Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd. No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre avec une bâtisse à trois étages en briques et autres améliorations, droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Royale, désigné par le No 45, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations comprennent une bâtisse substantielle en briques à trois étages avec mansarde; ayant une galerie de devant au premier étage; pouvant servir comme magasin, manufacture, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passage, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 630 borné par les rues Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 7, d'après un plan dessiné par Bourgeroi, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, ledit lot mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à ladite rue Claiborne, 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 136 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4, et 32 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en un cottage double, retiré, contenant, de chaque côté, galerie de devant, deux chambres et cuisine séparée, hangars, cuves, etc., trotteirs, allée de côté et cour pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barracks, Esplanade Bourbon et Dauphine, désigné par la lettre A sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, daté du 21 février 1868, et mesurant, en mesure américaine, d'après cela, 22 pieds 1 pouce de face sur la rue Barracks, 53 pieds, 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 54 pieds et 4 pouces de profondeur sur l'autre côté, et 22 pieds et 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 828 rue Barracks, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, le même étant connu comme le lot No 20 dans l'ilet No 80 du plan de la ville.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec toit ardoisé, contenant corridor d'entrée et d'escalier, salon, salle à manger, cuisine et trois chambres à coucher, galeries de devant et de côté sur le premier étage, cuve, etc., dans la cour; trottoir, allée, et cour pavées, gaz partout, murs bien tapissés.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Bernard et London et les rues Solidelle, Nouvelle Orléans et Prosper, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 27 avril 1875, attaché à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 29 juin 1875, désignés comme lots Nos 10 et 11, lesdits lots de terre mesurant comme suit: Lot No 11, 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue London, 91 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Solidelle, 100 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10, 18 pieds 6 pouces de largeur dans le fond; lot No 10 mesurant 34 pieds de face sur l'avenue St Bernard, 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 9, 100 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 11, et 18 pieds 7 pouces dans le fond, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes, dépendances, à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un cottage double à toit ardoisé, chaque côté, contenant trois chambres; dans les cours sont deux cuves et cuisine séparée.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans devant être représenté par privilège de vendeur ou billets hypothécaires garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 6 0[0 par an à partir de la maturité au paiement. Les dites actes de vente et tous les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs pardevant André W Seguin, notaire. Les acquéreurs devant payer comptant un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1899.

J. D Seguin, avocat.

2 juil—2 9 16 23 30 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 654 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, lieu S. Bassin.

Succession de A. F. Wille et femme, No 59,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteurs, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 17 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1899, de l'Hon. juge St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Basin (ou St. John), Franklin (ou St. Peter), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia), mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 85 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division le séparant du lot No 8, et 85 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Poydras, et 25 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois avec toit ardoisé, ayant cinq chambres et galerie de derrière, aussi une bonne chambre dans le fond du lot, cuve etc., allée de côté large et en partie pavée, trottoir pavé.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, et payable un an après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété transférée et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que la propriété devant être assurée par l'acquéreur jusqu'au montant total du billet et des intérêts, et la police transférée au vendeur, et l'acquéreur assumant et payant les timbres du Revenu de l'intérieur sur la vente et les taxes d'Etat et de ville de 1899 au dessus et en plus de son enchère. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juil—16 23 30 - aout 6 13 au 17

PAR LE CONSTABLE.

Catherine Frigerio vs Vve D. H. Strey.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 8,501—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 1er août 1899, à 11 heures A. M., à la Troisième Cour de Cité No 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, la suivante décrite propriété, à savoir :

Un (1) lot de meubles de maison et un (1) piano droit sterling, d'après l'inventaire enregistré. Saisi dans le procès ci-dessus intitulé.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E HUMPHREY,
Constable de la Troisième Cour de Cité.
22 juil—22 26 - août 1er

Succession de Jas R. Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,841—Division A

Attendu que Mme Joséphine Amans, femme de Jas R. Gleason, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jas R. Gleason, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait ces fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
21 juil—21 25 30

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Splendide Propriété Commerciale,

No 610 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Un Cottage Double, Nos 1450 et 1452 rue Nord Claiborne, entre Columbus et Kerlerec. Une Résidence à deux étages, No 825 rue Barracks, entre Dauphine et Bourbon. Cotta Double Nos 1[43 et 1745 avenue St Bernard, coin Roman.

Succession George Muller.

No 58,136—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821 rue Gravier—JEUDI le 3 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 23 juin 1899, par l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec une bâtisse à trois étages en briques et autres améliorations, droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Royale, désigné par le No 45, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations comprennent une bâtisse substantielle en briques à trois étages avec mansarde; ayant une galerie de devant au premier étage; pouvant servir comme magasin, manufacture, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passage, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 630 borné par les rues Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 7, d'après un plan dessiné par Bourgeroi, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, ledit lot mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à ladite rue Claiborne, 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 136 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4, et 32 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en un cottage double, retiré, contenant, de chaque côté, galerie de devant, deux chambres et cuisine séparée, hangars, cuves, etc., trotteirs, allée de côté et cour pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barracks Esplanade Bourbon et Dauphine, désigné par la lettre A sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, daté du 21 février 1868, et mesurant, en mesure américaine, d'après cela, 22 pieds 1 pouce de face sur la rue Barracks, 53 pieds, 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 54 pieds et 4 pouces de profondeur sur l'au re côté, et 22 pieds et 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 828 rue Barracks, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, le même étant connu comme le lot No 20 dans l'ilet No 80 du plan de la ville.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec toit ardoisé, contenant corridor d'entrée et d'escalier, salon, salle à manger, cuisine et trois chambres à coucher, galeries de devant et de côté sur le premier étage, cuve, etc, dans la cour; trottoir, allée, et cour pavées, gaz partout, murs bien tapissés.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Bernard et London et les rues Solidelle, Nouvelle Orléans et Prosper, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 27 avril 1875, attaché à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 29 juin 1875, désignés comme lots Nos 10 et 11, lesdits lots de terre mesurant comme suit: Lot No 11, 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue London, 91 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Solidelle, 100 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10, 18 pieds 6 pouces de largeur dans le fond; lot No 10 mesurant 34 pieds de face sur l'avenue St Bernard, 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 9, 100 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 11, et 18 pieds 7 pouces dans le fond, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes, dépendances, à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un cottage double à toit ardoisé, chaque côté, contenant trois chambres; dans les cours sont deux cuves et cuisine séparée.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans devant être représenté par privilège de vendeur ou billets hypothécaires garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 6 0[0 par an à partir de la maturité au paiement. Les dites actes de vente et tous les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs pardevant André W Seguin, notaire. Les acquéreurs devant payer comptant un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1899.

J. D Seguin, avocat.

2 juil—2 9 16 23 30 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 654 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, lieu S. Bassin.

Succession de A. F. Wille et femme, No 59,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteurs, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 17 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1899, de l'Hon. juge St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Basin (ou St. John), Franklin (ou St. Peter), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia), mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 85 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division le séparant du lot No 8, et 85 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Poydras, et 25 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois avec toit ardoisé, ayant cinq chambres et galerie de derrière, aussi une bonne chambre dans le fond du lot, cuve etc., allée de côté large et en partie pavée, trottoir pavé.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, et payable un an après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vend